



Syndicat National **FORCE-OUVRIERE** des Lycées et Collèges

Fédération nationale de l'enseignement, de la culture et de la formation
professionnelle
Confédération Générale du Travail Force Ouvrière

Académie de Toulouse

UD-FO, 93 boulevard de Suisse, 31200 TOULOUSE
snfolc.academie.toulouse@gmail.com <http://31.fo-snfolc.fr/>
Lignes directes : ☎ 05.61.47.91.91 - 📞 06.77.16.41.54-
- Standard U.D. : 05.62.72.37.87 - Télécopie U.D. : 05.62.72.37.88 -

**NON A LA REPRESSION ANTI-SYNDICALE
AUCUNE PLAINTÉ CONTRE ALAIN REY SECRETAIRE
DEPARTEMENTAL SNFOLC DU LOT ET DE LA FNEC FP DU LOT
COMMISSAIRE PARITAIRE CERTIFIE
NON AUX ENTRAVES AU DROIT SYNDICAL**

Ce gouvernement qui s'acharne à vouloir faire passer coûte que coûte sa réforme de retraite par points, s'est déchainé contre les lycéens et les enseignants afin de faire passer de force les E3C.

Le jour de passage des épreuves E3C au lycée Clément MAROT DE Cahors les personnels et les élèves se sont mobilisés avec l'appui de l'AG interprofessionnelle du Lot. Les personnels sont rentrés dans l'établissement avec les élèves. Alain REY les a accompagné, la porte étant ouverte, tout en restant peu de temps dans l'établissement. Dans le cadre de son mandat syndical Alain REY tient régulièrement des heures d'informations syndicales, vient porter des documents syndicaux dans ce lycée Clément MAROT.

Le chef d'établissement lui a signifié de quitter l'établissement ce qu'il a fait.

Notre camarade est convoqué Mardi 10 mars 15h30 au commissariat de Cahors, semble-t-il pour ces faits sans que cela lui ait été précisé.

Depuis quand un responsable syndical ne peut plus se rendre dans un établissement ?

Ceci s'ajoute aux menaces du Rectorat de Toulouse à l'encontre des parents d'élèves, des élèves et de 9 enseignants.

Lors de l'audience de l'intersyndicale reçue à l'occasion du rassemblement académique du mercredi 4 mars les responsables du rectorat ont indiqué que le Recteur voulait aller dans le sens de l'apaisement.

Aller dans le sens de l'apaisement serait de ne plus convoquer un syndicaliste au commissariat avec l'épée de Damoclès d'une plainte au pénal. Rappelons qu'une intrusion peut coûter jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 euros d'amendes.

L'intersyndicale du LOT : FO, CGT, SUD, FSU appelle à se rassembler en soutien :

**Mardi 10 mars 15h30 au commissariat de Cahors en soutien
(1 rue Pierre Mendès France).**

**Nous appelons tous les militants et personnels des autres départements qui le désirent de participer à ce rassemblement.
L'intimidation et la répression cela suffit.**